ANNEXE 2 : TABLEAU DES EMPLOIS NON PERMANENTS MAJ

Motif : Accroissement temporaire d'activité - Article 332-23 1 du CGFP							
N°	**Fonctions**	**Missions**	**Grade de référence**	**Type Rémunération**		**Directions concernées**	**Nombre**
I	Agent administratif	Assistance administrative, accueil, archivage	Adjoint administratif	Référence à l'échelon 1	IM 366	Tous les services de la Ville	7
II	Agent polyvalent	Entretien des locaux, agent de service, auxiliaire des écoles, conservateur du patrimoine, entretien des espaces publics, jardinier, accueil et surveillance, moyens généraux, adjoint technique, concierge remplaçant	Adjoint technique	Référence à l'échelon 1	IM 366	Tous les services de la Ville	46
III-a	Animateur périscolaire non diplômé	Accueil périscolaire	Adjoint d'animation	Référence à l'échelon 1	IM 366	DEE	300
III-b	Animateur périscolaire stagiaire BAFA	Accueil périscolaire	Adjoint d'animation	Référence à l'échelon 9	IM 376	DEE	120
III-c	Animateur périscolaire diplômé	Accueil périscolaire	Adjoint d'animation	Référence à l'échelon 10	IM 377	DEE	175
III-d	Agent de service Responsable d'office	Entretien des locaux et restauration scolaire	Adjoint technique	Référence à l'échelon 1	IM 366	DEE	115
IV-a	Animateur culturel	Accueil et animations	Adjoint d'animation	Référence à l'échelon 1	IM 366	DCJVAI	1
IV-b	Agents d'accueil et de surveillance	Accueil et surveillance	Adjoint du patrimoine	Référence à l'échelon 1	IM 366	DCJVAI	39
IV-c	Conservateur du patrimoine	Missions de conservation, accueil	Adjoint du patrimoine	Référence à l'échelon 1	IM 366	DCJVAI	1
V-a	Agents de surveillance	Surveillance, assistance	Adjoint technique	Référence à l'échelon 1	IM 366	DCJVAI - CRR	18
V-b	Répétiteur	Assistance, cours, jury	Répétiteur vacataire	Taux horaire	20,95 €/h	DCJVAI - CRR	25
V-c	Répétiteur	Assistance, cours, jury	Professeur vacataire	Taux horaire	37,25 €/h	DCJVAI - CRR	25
V-d	Professeur remplaçant	Cours, jury	Professeur (toutes spécialités)	Taux horaire	36,78 €/h	DCJVAI - CRR	17
VI-a	Agents des moyens généraux	Manutention, misisons techniques	Adjoint technique	Référence à l'échelon 1	IM 366	DVS	1
VI-b	Agent d'accueil et d'entretien	Accueil, entretien des locaux	Adjoint technique	Référence à l'échelon 1	IM 366	DVS	5
VI-c	Maître nageur-sauveteur	Surveillance de bassin	Opérateur des APS	Référence à l'échelon 1	IM 366	DVS	9
VII-a	Fonction administrative d'application	Apporter un appui administratif, budgétaire et comptable ainsi qu'à la rédaction et au suivi de procédures administratives au sein de de la collectivité.	Rédacteurs	Référence à l'échelon 1	IM 373	Toutes directions	2
VII-b	Etude, conception, coordination technique, suivi de travaux	Apporter un appui à la préparation, à la planification et au suivi des projets et opérations techniques de la collectivité.	Techniciens	Référence à l'échelon 1	IM 373	Toutes directions	2

N°	Fonctions	Missions	Grade de référence	Type Rémunération		Directions concernées	Nombre
VII-c	Fonction d'appui et d'ingénierie administrative	Apporter un soutien à la préparation, au suivi et à la sécurisation des procédures administratives de la collectivité. Participer à la rédaction d'études, d'actes, au montage et au suivi de dossiers (subventions, marchés, projets). Assurer une veille réglementaire et contribuer à l'organisation et à l'optimisation des procédures internes.	Attaché	Référence à l'échelon 1	IM 395	Toutes directions	2
VII-d	Fonction d'appui et d'ingénierie technique	Apporter un appui à la préparation, à la planification et au suivi des projets et opérations techniques de la collectivité. Participer à l'élaboration de diagnostics, d'études préalables et au suivi administratif et technique des travaux. Contribuer à la coordination des intervenants et au respect des contraintes réglementaires, budgétaires et techniques.	Ingénieur	Référence à l'échelon 1	IM 395	Toutes directions	2
VIII	Accompagnateur social	Accompagne des personnes en difficulté (enfants, adolescents, adultes) en situation de handicap, dépendance ou exclusion sociale, en veillant à leur épanouissement et autonomie via des projets éducatifs personnalisés et des soins quotidiens.	Moniteur educateur intervenant familiaux/Animateur	Référence à l'échelon	IM 373	DSCS	1

Motif : Accroissement saisonnier d'activité - Article 332-23 2 du CGFP

N°	Fonctions	Missions	Grade de référence	Type Rémunération		Directions concernées	Nombre
VII	Agent administratif	Assistance administrative, accueil, archivage	Adjoint administratif	Référence à l'échelon 1	IM 366	Tous les services de la Ville	10
VIII	Agent polyvalent	Entretien des locaux, agent de service, auxiliaire des écoles, conservateur du patrimoine, entretien des espaces publics, jardinier, accueil et surveillance, moyens généraux, adjoint technique, concierge remplaçant	Adjoint technique	Référence à l'échelon 1	IM 366	Tous les services de la Ville	18
IX-a	Animateur en ALSH non diplômé	Accueil vacances scolaires	Adjoint d'animation	Contrat d'Engagement Educatif	51,08 € /jour	DEE	16
IX-b	Animateur en ALSH stagiaire BAFA	Accueil vacances scolaires	Adjoint d'animation	Contrat d'Engagement Educatif	57,06 € /jour	DEE	25

N°	Fonctions	Missions	Grade de référence	Type Rémunération		Directions concernées	Nombre
IX-c	Animateur en ALSH diplômé	Accueil vacances scolaires	Adjoint d'animation	Contrat d'Engagement Educatif	62,60 € /jour	DEE	25
IX-d	Directeur-adjoint ALSH	Accueil vacances scolaires	Adjoint d'animation	Contrat d'Engagement Educatif	69,20 € /jour	DEE	18
IX-e	Directeur ALSH	Accueil vacances scolaires	Adjoint d'animation	Contrat d'Engagement Educatif	90,24 € /jour	DEE	4
X-a	Agents des moyens généraux	Manutention, misisons techniques	Adjoint technique	Référence à l'échelon 1	IM 366	DVS	3
X-b	Agent d'accueil et d'entretien	Accueil, entretien des locaux	Adjoint technique	Référence à l'échelon 1	IM 366	DVS	3
X-c	Maître nageur-sauveteur	Surveillance de bassin	Opérateur des APS	Référence à l'échelon 1	IM 366	DVS	2

N°	Fonctions	Missions	Grade de référence	Type Rémunération		Directions concernées	Nombre
Motif : Vacations							
N°	**Fonctions**	**Missions**	**Grade de référence**	**Type Rémunération**		**Directions concernées**	Nombre
XI-a	Intervenants artistiques	Concerts, Master-Class, interventions	Intervenant au cachet sur qualification	cachet	*défini dans la note de recrutement*	DCJVAI - CRR	16
XI-b	Professeur - jury	Examen, auditions notamment	Jury	cachet	*défini dans la note de recrutement*	DCJVAI - CRR	65
XII	Photographe	Photographe	Adjoint technique	Taux horaire	en fonction des conditions de recrutements	DCJVAI	5
XIII	Formateur	Formation en techniques d'entretien des locaux	Adjoint technique	Taux horaire	en fonction des conditions de recrutements	DVS	20
XIV	Médecin	Expertises médicales	Médecin territorial	Taux horaire	173,64 € brut	Toutes	252
Relevant du Code du travail : Accroissement temporaire d'activité - Article L1242-2 OU Accroissement saisonnier d'activité - Article L1242-3							
N°	**Fonctions**	**Missions**	**Grade de référence**	**Type Rémunération**		**Directions concernées**	Nombre
XII-a	Technicien plateau	Montage / démontage / activités techniques	*Article L1242-2*	Taux horaire	14 €/h	DCJVAI - L'Etincelle	22
XII-b	Technicien son	Montage / démontage / activités techniques	*Article L1242-2*	Taux horaire	14 €/h	DCJVAI - L'Etincelle	2
XII-c	Régisseur de production	Activités techniques	*Article L1242-2*	Taux horaire	17 €/h	DCJVAI - L'Etincelle	1
XII-d	Régisseur son	Activités techniques	*Article L1242-2*	Taux horaire	17 €/h	DCJVAI - L'Etincelle	7
XII-e	Régisseur scène	Activités techniques	*Article L1242-2*	Taux horaire	17 €/h	DCJVAI - L'Etincelle	15
XII-f	Régisseur général	Activités techniques	*Article L1242-2*	Taux horaire	17 €/h	DCJVAI - L'Etincelle	5
XII-g	Régisseur lumière	Activités techniques	*Article L1242-2*	Taux horaire	17 €/h	DCJVAI - L'Etincelle	3
XII-h	Attaché de production	Activités artistiques	*Article L1242-2*	Taux horaire	14,50 €/h	DCJVAI - L'Etincelle	2
XII-i	Habilleuse	Activités artistiques	*Article L1242-3*	Taux horaire	16,50 €/h	DCJVAI - L'Etincelle	1
XII-j	Artiste	Activités artistiques	*Article L1242-3*	cachet	385 €/jour	DCJVAI - L'Etincelle	3

N°	Fonctions	Missions	Grade de référence	Type Rémunération	Directions concernées	Nombre
Motifs : Règlementation applicable au fonctionnement d'élus municipaux - Délibérations n° 10 et 11 en date du 27 mars 2026						
N°	**Fonctions**	**Missions**	**Cadre d'emplois de référence**	**Type Rémunération**	**Directions concernées**	**Budget**
I	Collaborateurs de groupe	Collaboration au fonctionnement des groupes d'élus	Attachés/Rédacteurs	Indice et échelon dans la limite de l'enveloppe budgétaire définie et allouée au groupe d'élus concerné	Groupes d'élus	Crédit maximum de 247 480 €

N°	Fonctions	Missions	Grade de référence	Type Rémunération	Directions concernées	Nombre

Motifs : Contrats de projets - articles L.332-24 à L332-26 du CGFP

N°	Fonctions	Missions	Cadre d'emplois de référence	Type Rémunération	Directions concernées	Nombre
I	Animateur santé	Renforcer les actions de l'atelier santé ville, promouvoir des actions santé en direction des habitants des quartiers proritaires suite à l'extension de ces quartiers sur Rive-gauche	Animateurs territoriaux	Sur la base de la grille indiciaire et des primes afférentes au grade concerné Cofinancé par la Métropole et l'ARS à hauteur de 35 000€ Durée maximale de 6 ans renouvelable	DSCS	1
II	Conseillers numériques	Sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques, les accompagner dans la réalisation de démarches administratives en ligne et les rendre autonomes, participer à la coordination de la démarche d'inclusion numérique de la Ville de Rouen et à la gestion de projets d'inclusion numérique en lien avec les acteurs du territoire d'intervention	Adjoints administratifs territoriaux Adjoints du patrimoine territoriaux	Sur la base de la grille indiciaire et des primes afférentes au grade concerné	DSCS DJVAI BIB	3
III	Chargé de missions d'appui au pilotage NPRU	Accompagner la mise en oeuvre opérationnelle du programme dans le respect du calendrier des opérations, réaliser son suivi et la coordination en lien étroit avec les deux R esponsables de projet NPRU,DGS, contribuer au pilotage financier des opérations sous maîtrise d'ouvrage et dans le cadre du Plan Pluriannuel d Investissement (PPI)	Attachés territoriaux	Sur la base de la grille indiciaire et des primes afférentes au grade concerné	DDT	1